



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le ministre doit répondre aux revendications des personnels de la Voie pro.

La grève de la surveillance des épreuves du bac, lancée le 17 juin, a été suivie de façon significative dans les lycées professionnels, généraux et technologiques.

Contrairement aux annonces du ministre de l'Éducation nationale, celle-ci a été majoritaire dans bon nombre d'établissements.

Le niveau de mobilisation de nos collègues a obligé les autorités académiques à faire des convocations en surnombre, à utiliser des personnels administratifs ou de vie scolaire et des enseignant·es du privé pour assurer la surveillance dans les centres d'examen.

C'est à ce prix que les épreuves se sont déroulées, parfois dans des conditions inacceptables pour les élèves.

Malgré ce niveau de mobilisation, le gouvernement n'a apporté aucune réponse aux revendications des personnels.

Les nombreuses questions sur la mise en place de la réforme de la voie professionnelle, notre opposition à la casse du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers dont celui des PLP et l'exigence d'une revalorisation immédiate de nos salaires nous contraignent à donner un prolongement à la grève du 17 juin.

L'intersyndicale de la voie professionnelle : CGT Éduc'action, CGT Agri, SNUEP FSU, Sud Éducation, SNALC, SIES, SNETAP FSU et SNCL FAEN appellent les personnels de la voie professionnelle à se remettre en grève et à ne pas participer aux corrections dans les centres d'examen à partir du 24 juin ainsi que lors de l'épreuve de contrôle début juillet.

Nos organisations syndicales ont déposé un préavis de grève pour couvrir les personnels de la voie professionnelle et de l'Enseignement agricole qui s'engageront dans cette action.

Montreuil, le 20 juin 2019